

L'accord DEFI Formation vous propose de nouvelles formations promotionnelles, CIM et CIC, en complément des offres FPMAE et FPCAE.

Cap Initiative Maîtrise (CIM) et Cap Initiative Cadre (CIC)

Ces offres permettent à tout salarié d'EDF, d'ERDF et de RTE d'accéder, à son initiative et sans validation de sa hiérarchie, au collège maîtrise ou cadre après une sélection et une formation diplômante.

En cas de réussite au diplôme, augmentation de la rémunération dans le nouveau poste au moins égale à 6 NR (environ 15 %) quel que soit le classement à l'entrée dans la formation promotionnelle.

Comment candidater ?

Ces offres donnent accès à une famille d'emploi dans une entité (direction) et un bassin d'emploi (région). Elles sont associées à un diplôme et un établissement de formation. Le poste et l'unité exacts sont précisés à l'issue du processus de sélection.

Votre candidature est examinée par un Comité de sélection. Si elle est retenue, vous devrez constituer un dossier auprès de l'organisme de formation. Votre manager est informé de votre démarche et il est préférable de l'associer, car il est votre interlocuteur privilégié pour échanger sur votre projet professionnel, en particulier lors de l'entretien annuel. Vous pouvez lui demander conseil ainsi qu'à votre gestionnaire RH et votre représentant syndical FO.

Où trouver les offres ?

Pour accéder à ces offres, rendez-vous sur :

- SIEM, puis dans « Recherche d'appels à Compétences », sélectionner « Nature de l'appel » : « Formation promo CIC/CIM »
- Site RTE : www.rte-france.com, puis sélectionner « Nous rejoindre », « Espace mobilité interne » et « Défi Formation-offres promotionnelles » ou par le lien ci-dessous :

<http://www.rte-france.com/fr/emploi-carriere/espace-mobilite-interne/defi-formation-offres-de-formations>



La **Solidarité**
a de l'**Avenir**